



Role of the Hockey Saint-Laurent Association elected President of Single-Letters

Executive position / elected

Duties and Powers

1. Act as an ambassador for Minor hockey whenever and wherever possible. The President of Single-Letters must sign the Hockey Quebec AGREEMENT TO THE ADMINISTRATOR'S CODE OF ETHICS,
2. Direct the planning, organizing, implementing and monitoring of the HKSTL hockey program,
3. Participate on any committee or attend meetings that will promote the best interests of Hockey Saint-Laurent.
4. Exercise power of the President, while in this capacity he shall not vote except when such vote is needed to break a tie;
5. Be a source of guidance the Registrar, Ice Scheduler, Equipment Coordinator, Coaches' Rep and Communications director,
6. Direct the evolution of the HKSTL website as an administrative tool,
7. Oversee all financial activities along with the Treasurer,
8. Direct liaison with the City of St-Laurent sports and leisure administrators,
9. Hold the position of Chairman of Ad Hoc Committees and shall perform the duties usual to the office of Chairman,
10. May suspend any individual, volunteer, official, team, or player of Hockey Saint-Laurent subject to ratification at the next Executive Committee meeting and report in accordance with the discipline policy.
11. Participate on all committee's as an ex-officio voting member that promotes and assists in the operation of Hockey Saint-Laurent.
12. Represents Hockey Saint-Laurent or delegate to be represented at all EHL meetings.
13. Oversee the selection of All-Star players and assist in the annual selection of award recipients
14. Oversee and assist all volunteers holding a position of Hockey Saint-Laurent in fulfilling their duties.
15. Facilitate recruitment of individuals to assist in the running of Hockey Saint-Laurent.
16. Enforce and uphold all by-laws, rules, regulations and policies of Hockey Saint-Laurent and coordinate any EHL disciplinary issues,
17. Should hold a trainer certificate and/or coaching certificate and be rostered at large in case of an emergency.
18. Authority to appoint or replace any committee member or chairperson who is not fulfilling their duty in accordance to Hockey Saint-Laurent Association expectations. rules, regulations and policies.
19. Will organize and may be chairman to the following committee's : a. Discipline, b. Coach training and evaluation, c. Player Evaluation and Development, d. Awards.
20. Signing authority for financial documents (one of three, two must sign)
21. Attend all committee meetings (missing no more than three (3)), HSL Annual General Assemblies, year opening parents, coaches or managers meetings; regional meetings by Lac-St-Louis. If need be, the VP Single Letters will also attend any special meetings or conferences by Hockey Quebec or the league [EHL/CHL].
22. Participate or volunteer in any sub committees and assist in any special events (i.e. local tournaments, playoffs, or year-end banquets)
23. Recognize that this position requires approximately 500 hours of time throughout the year, peaking around player registration (April/May/June), team setup (October/November) and the annual hockey tournament held in Saint-Laurent (January).



Rôle du Président élu de Simple Lettres de l' Association de Hockey Saint-Laurent.

Poste de direction / élus Fonction et pouvoirs

1. Agir comme un ambassadeur pour le hockey mineur chaque fois que possible. Le viceprésident de Simple Lettres doit signer l'accord de Hockey Québec au CODE D'ÉTHIQUE DE L'ADMINISTRATEUR
2. Diriger la planification, l'organisation, la mise en œuvre et le suivi du programme HKSTL hockey,
3. Participer à un comité ou à assister à des réunions visant à promouvoir les meilleurs intérêts de Hockey Saint-Laurent.
4. Exercer le pouvoir de président, il ne vote pas, sauf si un tel vote est nécessaire pour briser une égalité;
5. Être une source de conseils du greffier, Planificateur des heures glace, coordonnateur d'équipement, représentant des entraîneurs et directeur des communications,
6. Orienter l'évolution du site HKSTL comme un outil administratif,
7. Superviser toutes les activités financières ainsi que le trésorier ,
8. Liaison directe avec la ville de sport St- Laurent et les administrateurs de loisirs ,
9. Maintenir la position du président des comités ad hoc et doit accomplir les tâches habituelles du bureau du président,
10. Peut suspendre toute personne, bénévole, officiel, une équipe ou joueur de hockey de Saint-Laurent sous réserve de ratification lors de la réunion suivante du Comité exécutif et de faire rapport conformément à la politique de discipline.
11. Participer à tout du comité en tant que membre votant d'office qui favorise et aide à l'exploitation de Hockey Saint-Laurent.
12. Représenter Hockey Saint-Laurent ou déléguer une personne qui le représentera à toutes les réunions EHL.
13. Organiser la sélection des joueurs Etoiles et aider à la sélection annuelle des lauréats
14. Superviser et aider tous les bénévoles qui occupent un poste avec Hockey Saint Laurent dans l'accomplissement de leurs fonctions.
15. Faciliter le recrutement de personnes pour aider à la gestion de Hockey Saint-Laurent.
16. Appliquer et faire respecter tous les règlements, règles et politiques de Hockey Saint Laurent et de coordonner toutes les questions disciplinaires EHL,
17. Doit détenir un certificat de formateur et / ou certificat d'entraîneur et être inscrit au tableau dans une situation d'urgence.
18. Pouvoir de nommer ou de remplacer un membre du comité ou le président qui ne remplissent pas leur devoir conformément aux attentes de l' Association Hockey Saint Laurent des règles, des règlements et des politiques.
19. Organisera et peut-être siégera dans les commissions suivantes : a. Discipline, b. La formation des entraîneurs et de l'évaluation, c. Évaluation des joueurs et leur développement, d. Remise des prix.
20. Le pouvoir de signature des documents financiers (l'un des trois, deux doivent signer)
21. Assister à toutes les réunions au comité exécutif (max. 3 absences), a l'assemble général annuel, aux réunions de parents, gérants et d'entraîneurs au début de la saison, ainsi qu'aux réunions avec la ligue régional lac st-louis. Au besoin, le Vice-président de Simple Lettres représentera Hockey St-Laurent à des réunions spéciales chez Hockey Québec.
22. Participer dans un sous-comité et aider à tout évènement spéciales (tournois, séries éliminatoires ou au banquet de fin d'année).
23. Reconnaître que la post nécessite beaucoup d'heures de bénévolat tout au long de l'année. (Périodes de haute demande durant la période de l'inscription, organisation des équipes (Septembre au Novembre) et le tournoi de Saint-Laurent (Janvier)).